

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 31 janvier 2018

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 31 janvier 2018 à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DROLET, Sébastien	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
ROUTHIER, Céline	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
DESROCHES, Marie-Hélène	Enseignante
ROUTHIER, Jean-François	Enseignant
RACINE, Lina	Représentante du personnel de soutien
TREMBLAY, Véronique	Rep. Comm. – Carrefour jeunesse-emploi
LÉVESQUE, Elsy	Élève - Ministre gouvernement étudiant

PARTICIPENT À CETTE SÉANCE

ROUSSEL, Jean-François	Directeur
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
GOBEIL, Danièle	Directrice adjointe
GOUPIL, Anne	Gestionnaire administratif d'établissement

INTERVENANTE INVITÉE

MAILHOT, Emmanuelle	Conseillère d'orientation
---------------------	---------------------------

ÉTAIENT ABSENTS À CETTE SÉANCE

HAMEL, Julie	Parent
LAVIGNE, Vanessa	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
FRIGON, Hugues	Représentant des professionnels
FORTIER, BARBEAU, Louise	Rep. Comm. – St-Vincent-de-Paul
DELADURANTAYE, Josiane	Élève – V-P Ministre gouvernement étudiant

MOT DE BIENVENUE

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 13 décembre 2017
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Correspondante de la présidence
7. Rapport du comité de parents
8. Programme Pré-DEP
9. Mise à jour budgétaire
10. Projet de rénovation de l'auditorium
11. Consultation sur les critères de sélection de la direction (art.79 et 110.1)
12. Information de la direction
13. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
14. Autres sujets Argent interscolaire pour des tournois
15. Questions des membres
16. La levée de l'assemblée

C.E. 17-18-26

Monsieur Sébastien Drolet, appuyé par Marie-Hélène Desroches, propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION ET SUIVI (S) DU PROCÈS-VERBAL 13 DÉCEMBRE 2017

Page 20, au point 9 2^e paragraphe : il manque le *que*

Page 21, au point 10 : remplacer Maryse par Marie-Hélène (Maryse était absente)

C.E. 17-18-27

Monsieur Sébastien Drolet, appuyé par Marie-Hélène Desroches, propose l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public à cette rencontre.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

La ministre du Gouvernement étudiant, Madame Elsy Lévesque, présente les 4 journées thématiques.

Il y aura le voyage à New York pour les finissants au début juin.

Le 14 février aura lieu la vente de roses et de cartes; Cupidon va livrer le tout.

Les 12 et 13 février sera présenté un film d'amour pour tous.

Le 16 février (journée pédagogique) se tiendra une journée d'activités offertes aux élèves (3 sorties) : film et quilles, ski au Massif, glissades au Village Valcartier.

Le 23 février, il y aura un hypnotiseur à l'auditorium.

Le 2 mars sera le Carnaval d'hiver : sculptures sur glace, zumba, babyfoot, boisson chaude.

Les équipes interscolaires évoluent bien dans leur ligue respective.

Il y aura un championnat pour le cheerleading cette fin de semaine.

Madame Céline Routhier demande des explications sur le choix de la date de la journée d'activités. Des précisions sont données à l'effet qu'il avait été convenu de limiter les activités durant les jours de classe dans le contexte de réaménagement de nos concentrations. Aussi, en proposant une journée d'activités lors d'une journée pédagogique, le taux de participation est beaucoup moins important.

6. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Il n'y a pas de correspondance.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Il y a eu un vote pour un changement de nom de l'école Maria-Goretti pour la Constellation.

Présentation du plan triennal des établissements.

Il y a eu une demande pour une construction d'une nouvelle école secondaire dans le secteur Charlesbourg.

Il y a une journée EHDAA auxquels les parents sont invités à participer.

Il y a des travaux en cours par la fédération pour évaluer les frais chargés aux parents.

Il y a eu un retour sur le sondage PEVR (Plan d'engagement vers la réussite).

Le lancement officiel est prévu au mois de juin.

La loi 105 oblige à avoir un comité de répartition des ressources.

8. PROGRAMME PRÉ-DEP

Madame Emmanuelle Mailhot, conseillère d'orientation, fait la présentation du programme Pré-DEP puisque nous analysons la possibilité de l'ajouter à notre offre de service à partir de l'automne 2018 ou à l'automne 2019, en portant attention aux éléments suivants :

- Objectifs du programme et finalité
- Les avantages sur la diplomation
- Exemple de grille-horaire
- Liens avec la formation professionnelle
- Les points de service

CONSIDÉRANT le profil de plusieurs de nos élèves;

CONSIDÉRANT les avantages pour la diplomation de nos élèves;

CONSIDÉRANT la réponse positive de nos élèves face à la possibilité d'un tel programme à l'école Le Sommet;

CONSIDÉRANT qu'un partenariat avec les centres de formation professionnelle (FP) de notre commission scolaire est facilement envisageable;

Il est proposé par Madame Céline Routhier et secondé par Madame Lina Racine d'appuyer l'école Le Sommet dans ses démarches afin d'intégrer le plus tôt possible le programme Pré-DEP dans son offre de service.

C.E. 17-18-28

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. MISE À JOUR BUDGÉTAIRE

Madame Anne Goupil présente la mise à jour budgétaire et répond à toutes les questions des membres du conseil. Monsieur Jean-François Roussel apporte certaines précisions pour compléter la présentation.

10. PROJET DE RÉNOVATION DE L'AUDITORIUM

Madame Anne Goupil présente la structure financière qui permettrait de réaliser les travaux de rénovation de l'auditorium.

Monsieur Jean-François Roussel présente les choix retenus pour la décoration, les composantes qui feraient objet de rénovation et les échéanciers de travaux.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Drolet et secondé par Madame Lina Racine d'autoriser les travaux de rénovation de l'auditorium, dans le respect du cadre financier présenté.

C.E. 17-18-29

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION (ART. 79 ET 110.1)

L'affectation du personnel-cadre dans les établissements est une prérogative de la Direction générale.

La loi permet aux membres du CÉ de chaque établissement d'être consultés sur les critères de sélection de la direction d'école, le cas échéant.

Les membres parcourent les critères qui avaient été acheminés à la Direction générale l'an passé.

Il est proposé par Madame Céline Routhier et secondé par Madame Lina Racine de reconduire les mêmes critères de sélection que ceux de la dernière année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. INFORMATION DE LA DIRECTION

Monsieur Jean-François Roussel informe les membres du CE que 3 élèves de notre escouade TAC-TIC sont allés à l'Université Laval partager leur expérience en lien avec la scolarisation dans un environnement techno pédagogique. Accompagnés de Monsieur Étienne Filteau, technopédagogue, et de Madame Sylvie Perron, professionnelle à la pédagogie au secondaire (PPS), ils se sont adressés aux futurs maîtres de l'Université Laval. Les commentaires des représentants universitaires sont très élogieux. Les élèves seront personnellement félicités pour leur digne représentation.

La nouvelle page Facebook est en fonction et les visiteurs sont de plus en plus nombreux.

13. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Dépôt du calendrier des activités étudiantes.

C.E. 17-18-31

Le calendrier des activités est approuvé par Monsieur Sébastien Drolet qui est secondé par Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya.

14. AUTRES SUJETS

14.1 Tournoi interscolaire

Des précisions sont demandées concernant le financement de certaines activités des équipes sportives. En plus des revenus générés par la facturation scolaire, l'école octroie 6 000\$ de son budget de fonctionnement pour le financement des activités interscolaires. Le technicien en loisirs, avec l'autorisation de la direction, doit établir un budget équilibré avec les sommes mises à sa disposition.

Il est à noter que les coûts d'inscription pour la participation aux activités sportives sont demeurés stables depuis plusieurs années.

15. QUESTIONS DES MEMBRES

Il n'y a aucune question.

16. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.E. 17-18-32

Monsieur Sébastien Drolet propose la levée de l'assemblée à 20 h 41.



Anne Goupil
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin
Président